

## RELEVÉ DE DECISIONS

Président de séance :

Thomas Verjans, Administrateur provisoire du département

Présent(s) : Isabelle Alzieu, Emma Attias, Fabienne Denoual, Carole Hoffmann, Sophie Lécole-Solnychkine, Hélène Virion, Fanny Back, Elisabeth Scotton, Jessica Boucher

Représenté(s) : Saul Pandelakis, Brice Genre, Jade Bossard, Marine Galan, David Mozziconacci

**Le conseil,**

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du département Arts plastiques – Design,

**Après avoir délibéré, décide :**

*DECISION n°1 : Validation de la fiche de poste MCF Arts plastiques (reconduction du poste d'E. Viguier)*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 19

Présents et représentés : 14

Suffrages valablement exprimés : 14

Pour : 14 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**La fiche de poste est validée et adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

*DECISION n°2 : Validation de la fiche de poste MCF AP / Création numérique (demande de création de poste)*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 19

Présents et représentés : 14

Suffrages valablement exprimés : 14

Pour : 14 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**La fiche de poste est validée et adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

*DECISION n°3 : Validation des argumentaires pour la reconduction des postes de PAST et ATER pérenne en Master Création Numérique*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 19

Présents et représentés : 14

Suffrages valablement exprimés : 14

Pour : 14 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**Les argumentaires sont validés et adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

DECISION n°4 : Répartition des crédits PARE 2024 alloués au département et modification au BR2

Résultat du vote :

Membres du conseil : 19

Présents et représentés : 14

Suffrages valablement exprimés : 14

Pour : 14 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**La répartition des crédits PARE et le BR2 sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés**

Toulouse, le 03/07/2024



Thomas Verjans,  
Administrateur provisoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Verjans'.